

Daniel MOUCHARD

Professeur de science politique à l'Université de Poitiers

Chercheur associé au Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne (ESA 8057)

danielmouchard@hotmail.com

LES MOBILISATIONS CONTRE L'AMI : UN « MOMENT FONDATEUR » DU MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE ?

«L'AMI, tel un Dracula politique, ne peut survivre à la lumière »

Cette phrase est extraite d'un article de la juriste nord-américaine Lori Wallach, paru en version française dans *Le Monde Diplomatique* de février 1998. Ce texte constitue la première analyse minutieuse, en France, du dispositif de l'Accord Multilatéral sur l'Investissement. Très brièvement résumé, le principe de l'AMI, négocié dans le cadre de l'OCDE, réside dans la libéralisation des conditions d'investissement des multinationales sur les territoires des pays partie prenante à l'accord, donnant même la possibilité aux entreprises de traduire en justice les Etats si les conditions de concurrence sont distordues. De fait, la signature de l'AMI équivaldrait à une perte de pouvoir importante des Etats, au profit notamment des firmes multinationales.

Du point de vue de la perception d'un tel dispositif pour des lecteurs déjà habitués à la dénonciation des effets néfastes de la mondialisation libérale –courante dans *Le Monde Diplomatique* -l'AMI se donne à voir comme un symbole de la menace néo-libérale, en tant que projet de dérégulation global et intersectoriel. Facteur aggravant, la négociation de l'accord s'est opérée dans le plus grand secret : d'où le terme de « Dracula ». L'article de L. Wallach vise donc à porter à la lumière une monstruosité politique cachée, un « ennemi silencieux ». L'AMI n'est donc pas seulement la figure synthétique de l'adversaire néo-libéral, mais aussi celle d'une conspiration impliquant gouvernements, idéologues libéraux et institutions internationales.

Cette conjonction symbolique peut expliquer, en partie, l'ampleur de la mobilisation que va susciter l'Accord. Elle contribue en tout cas – et c'est ce qui nous intéresse ici- à donner à cette mobilisation –ou plutôt ces mobilisations- un caractère décisif pour ce qui va venir ensuite, à savoir le développement rapide de ce qu'on appelle le mouvement « altermondialiste ».

L'année 1998 apparaît en effet, sous cette lumière, comme le moment d'une multiplication de mobilisations dans des sites variés, mais qui en arrive à constituer la figure d'un mouvement unifié (Dobry, 1990). Reprenons-en les principales étapes. L'article de L. Wallach alerte le public informé, mais il a été précédé d'un certain nombre d'autres initiatives en provenance de différents secteurs. A partir de fin 1997, les milieux culturels (notamment les cinéastes) sont, logiquement, les premiers à entrer dans la mobilisation (étant donné la menace spécifique que représente l'AMI pour leur secteur), *via* notamment l'organisation d'un colloque à l'Assemblée Nationale en décembre 1997 (colloque qui rassemble également des acteurs politiques, qui soutiendront constamment le mouvement). Parallèlement, l'information sur l'Accord commence à se diffuser par d'autres canaux, notamment l'Observatoire de la mondialisation¹.

La création de la Coordination Nationale contre l'AMI, début 1998, donne un coup d'accélérateur décisif à la mobilisation. Cette coordination implique des acteurs fort hétérogènes : outre les acteurs « culturels » déjà mentionnés, on y trouve – et c'est ce qui nous intéresse spécifiquement ici – différents groupes : syndicats, associations, et, spécifiquement, un certain nombre d'organisations de « sans »². Pour hétérogène qu'elle soit,

¹ Organisation créée en 1996, visant à diffuser une information critique sur les processus de mondialisation.

² Ce terme désignant ici un ensemble de mobilisations se développant à partir du début des années 1990 et ayant pour protagonistes des groupes communément catégorisés comme « exclus » (chômeurs,

la coordination constituera un lieu de regroupement des différents groupes opposés à l'accord et donc un pôle d'unification de la mobilisation – qui contribue à expliquer son poids symbolique, et donc son « succès ».

La protestation se développe alors, au rythme des initiatives nationales et internationales (« rassemblement international pour l'enterrement de l'AMI » au Château de la Muette –siège de l'OCDE- le 28 avril, « semaine internationale d'initiatives et d'action contre l'AMI » du 21 au 28 septembre, « sommet citoyen contre l'AMI » du 17 au 20 octobre) et emprunte des formes variées, mais le répertoire d'action est globalement centré autour de ce qu'on peut appeler l'expertise (Offerlé, 1998) : conférences, colloques, rapports. Elle connaît plusieurs phases, suivant le déroulement des négociations et provient de plusieurs sites institutionnels ou non : la coordination contre l'AMI n'est en effet pas la seule force d'opposition à l'accord : le rapport commandé en mai et rendu en octobre 1998 par l'économiste Jean-Pierre Landau et la députée européenne Catherine Lalumière est également fortement critique. Mais, au-delà de cette expertise institutionnelle, c'est bien la multiplication des initiatives de contre-expertise, ou « expertise citoyenne », qui est le trait frappant : parmi de multiples initiatives, la coordination contre l'AMI lance notamment, en septembre 1998, la proposition d'un « traité des peuples sur l'investissement », explicitement conçu comme un contre-AMI. Elle édite également, à la même période, différents documents « pédagogiques » et un ouvrage de « décorticage » de l'accord, et organise des séminaires de réflexion (« séminaire de Sauvè » du 12 au 14 juin)

En plus de cette activité débordante, la mobilisation accompagne et nourrit la naissance d'une organisation qui sera rapidement appelée à devenir la pierre de touche du mouvement altermondialiste en France : ATTAC. Il est superflu ici de revenir sur l'histoire de cette organisation, déjà très bien documentée. Rappelons seulement que la croissance de l'organisation est, à partir de 1998, d'une rapidité surprenante³ : son principal effet sera d'ancrer très vite l'existence du mouvement d'abord dit « antimondialisation » dans le paysage contestataire français, et de fédérer autour du cadre « antimondialiste » les principaux acteurs de ce paysage. De ce point de vue, la mobilisation contre l'AMI serait donc le moment initial de la genèse du mouvement altermondialiste dans le contexte français, à travers la constitution d'un système d'action élargi.

De plus, une victoire attend les opposants : en octobre 1998, alors que les négociations reprennent après une « pause » de six mois, accompagnées par de nouvelles mobilisations, Lionel Jospin annonce le refus de signature de l'accord de la part du gouvernement français et la négociation capote : l'AMI est enterré.

Ainsi résumé, l'histoire de la mobilisation contre l'AMI n'est pas seulement un enchaînement de faits, mais aussi, pourrait-on dire, une geste, au moins sous deux angles : c'est tout d'abord l'histoire d'une victoire, non seulement en ce que la négociation sur l'accord est interrompue, mais également car les organisations investies ont le sentiment de peser réellement sur la prise de décision⁴; c'est également l'histoire d'un « moment fondateur », celui à la fois d'une genèse organisationnelle du mouvement altermondialiste (ATTAC) et

sans-papiers, mal-logés...) et leurs différents soutiens (militants politiques et syndicaux, intellectuels). Ce système d'action s'incarne dans un ensemble d'organisations agissant le plus souvent de façon coordonnée (parmi lesquelles Agir ensemble contre le chômage, Droit au logement, Droits devant...).

³ L'association ATTAC est fondée le 3 juin 1998, suite à la parution, en décembre 1997, dans *Le Monde Diplomatique*, de l'éditorial d'Ignacio Ramonet, « Désarmer les marchés ». Le développement de l'association sera très rapide : lors des premières rencontres nationales de la Ciotat, le 17 octobre 1998, 1300 personnes sont présentes. ATTAC compte en juin 1999, plus de 10 000 adhérents, et, au 1^{er} avril 2000, près de 20 000 adhérents. Parallèlement, les structures de l'association se mettent en place : plus de 150 collectifs locaux, un conseil d'administration (qui inclut des militants des organisations de « sans », notamment Christophe Aguiton et Jean-Claude Amara, et dont le premier président est Bernard Cassen, journaliste au *Monde diplomatique*) et un conseil scientifique (regroupant des sociologues, des économistes, mais aussi des militants syndicaux) dont le rôle est de produire des argumentaires critiques relatifs à la « mondialisation ».

⁴ Ce qui, on ne le souligne pas assez, est assez rare dans l'histoire des mobilisations. Voir S. George, 2002 : « mes amis et moi-même avons eu une influence réelle sur quelque chose dans la mesure où la commission (...) a retenu pratiquement tous nos arguments dans son rapport final », p. 160)

d'une « conscientisation » à l'international. La mobilisation contre l'AMI constitue le moment où les acteurs des mobilisations françaises prennent conscience de l'importance de la dimension internationale, et vont même jusqu'à repenser la causalité de leurs dénonciations en fonction de ce nouvel éclairage. En d'autres termes, il s'agirait d'un processus de « recadrage » et d'intégration dans un nouveau cadre cognitif global (*master frame* – Snow, Benford, 1992). Ceci serait notamment le cas pour les mobilisations de « sans », qui sont le cas qui nous intéressera plus spécifiquement ici (mais, bien sûr, le même raisonnement pourrait être appliqué à d'autres structures comme les syndicats – voir les travaux de l'atelier n° 2). La mobilisation contre l'AMI constitue-t-elle un moment fondateur dans la mesure où elle opérerait une transition entre deux systèmes d'action, celui des « sans » et celui de l'altermondialisme ? A l'évidence, quelque chose se déclenche durant cette période, mais qui a été préparé par un processus de plus long terme : il s'agit donc d'une dialectique classique entre l'évènement et la structure sous-jacente qu'il révèle. C'est ce qui nous intéressera ici : non pas « raconter » l'histoire de la mobilisation contre l'AMI (ce qui a déjà été fait), mais montrer en quoi ce moment vu comme « fondateur » résulte en réalité d'une histoire plus longue.

C'est pourquoi il faut revenir, dans un premier temps, sur ce processus d'« internationalisation » du système d'action des mobilisations de « sans » dans le contexte français, ce qui permettra de mieux appréhender la place du « moment AMI », et d'envisager ensuite la progression du travail de cadrage que ce processus suppose.

La constitution progressive d'un système d'action

Suivre la trajectoire qui mène d'une mobilisation à l'autre est en apparence relativement aisé. Plusieurs pistes permettent en effet de baliser cette trajectoire, d'abord sous la forme de parcours individuels. On ne prendra ici que deux exemples significatifs : Christophe Aguiton et Jean-Claude Amara. Ces militants au parcours très fourni sont tous deux fortement investis dans les mobilisations de « sans », l'un dans Agir ensemble contre le Chômage (AC !), l'autre dans Droits devant !. Tous deux vont également être des moteurs actifs de la mobilisation contre l'AMI et s'investir fortement, à partir de cette période, dans des mobilisations de niveau international (ATTAC pour C. Aguiton, les mobilisations de sans-papiers pour J.-C. Amara), au point parfois (cela a été le cas pour C. Aguiton) de s'éloigner, dans une certaine mesure, de leurs engagements antérieurs.

Ces transferts individuels sont des signes d'un mouvement plus général. Ils s'activeront clairement, en l'espèce, au moment de la mobilisation contre l'AMI. Toutefois, il ne suffit pas de noter certaines continuités individuelles : il faut également le replacer dans un contexte plus large, celui du progressif élargissement du système d'action qui s'opère au sein des mobilisations de « sans ».

Ces évolutions s'incarnent dans les projets, portés par ces organisations, visant à « transporter » les enjeux de la mobilisation (Bosk, Hilgartner, 1988) dans un espace public qui dépasse le niveau étatique : différentes initiatives, mises en œuvre à partir de 1996 par les organisations de chômeurs, mais aussi par les collectifs de sans-papiers, ont pour but, soit de construire une « politique contestataire » des « sans » à l'échelle européenne, soit de s'associer à des mobilisations portant des enjeux supranationaux.

1997 reste en effet l'année symbolique d'un processus *d'eupéanisation* de ces mobilisations, au premier chef des mobilisations de chômeurs, avec l'organisation, en avril 1997, de « marches européennes contre le chômage », partant du Maroc (Tanger, le 11 avril), d'Espagne (Algésiras, le 12 avril), de France (Brest, Grenoble, Paris, les 12 et 13 avril), de Bosnie (Sarajevo, le 14 avril), et se concluant par une manifestation à Amsterdam le 17 juin, qui rassemblera environ 50000 personnes. Selon Christophe Aguiton, un des principaux organisateurs de ces marches pour la France (et par ailleurs membre d'AC!, organisation ayant joué un rôle moteur dans cette initiative européenne), « l'année 1997 restera probablement dans les mémoires comme l'année de l'émergence des mobilisations européennes » (Aguiton, Crémieux, 1997 : 80). Cette première tentative d'eupéanisation des mobilisations de chômeurs est motivée par la perception d'une évolution de la structure des opportunités politiques au niveau européen (Imig, Tarrow, 2000 ; Marks, Mc Adam, 1999). En témoignent, selon les militants français, l'organisation de la Conférence

intergouvernementale en 1996, la perspective du passage à l'euro, et, en 1997, la série de victoires de la gauche dans l'Union européenne. De surcroît, l'organisation de l'« eurogrève » consécutive à l'annonce de la fermeture de l'usine de Renault-Vilvorde fin février 1997, cas isolé mais fortement symbolique (Lagneau, Lefébure, 1999), contribue à consolider cette perception. Dans ce cadre, l'organisation des marches de 1997 est vue comme un moyen de s'adapter à cette accélération du processus d'eupéanisation institutionnelle, et de construire un « espace public critique » à l'échelle de ce nouvel espace politique.

Les marches européennes de 1997 ne sont au demeurant pas la première expérience de « transport » des mobilisations de chômeurs dans un espace supranational : plusieurs militants d'AC! avaient auparavant pris part à la mobilisation organisée à l'occasion du sommet du G7 à Lyon, en juin 1996, réunissant des associations de nombreux pays, et se présentait comme un « contre-sommet » à dimension internationale. Le contre-G7 est en ce sens la préfiguration, la première esquisse, des contre-sommets qui jalonneront le développement du mouvement antimondialisation. Il est surtout, du point de vue des organisations de « sans », l'occasion d'un premier contact avec l'« international » (et notamment avec de nombreuses associations issues d'autres pays européens) et un moment de « familiarisation cognitive » (on y reviendra).

Mais les marches européennes de 1997 sont, au-delà de l'événement symbolique, le premier résultat, en même temps qu'une étape déterminante, de la structuration d'un réseau européen des « sans » : elles donneront d'ailleurs lieu à la mise en place d'une structure informelle, précisément nommée « réseau des marches européennes ». Cette structuration se poursuivra (pour ne citer que les événements protestataires les plus visibles) dans l'organisation de manifestations européennes à Vienne le 12 décembre 1998, à Cardiff le 13 juin 1998 (qui rassemblent plusieurs milliers de personnes), d'une université d'été en Grèce en septembre 1998, d'une « conférence contre le chômage, la précarité et les exclusions » à Cologne les 23 et 25 janvier 1999, et d'une manifestation dans la même ville le 5 juin 1999 (qui rassemblera environ 30 000 personnes). Ces différentes initiatives, qui doivent, dans l'esprit de leurs organisateurs, scander la construction d'un « espace public critique » au niveau européen, s'appuient sur une infrastructure composite, qui retrouve la configuration des soutiens français des mobilisations de « sans ». On retrouve en effet dans le réseau en voie de formation des organisations de chômeurs (notamment AC! et les comités CGT, en ce qui concerne la France), mais aussi des organisations syndicales (SUD, Groupe des Dix, FSU), voire des collectifs d'intellectuels (Raisons d'agir).

Cette « montée en généralité » rapide, à partir de 1997, ne concerne pas que les organisations de chômeurs. D'autres mobilisations de « sans » participent de ce processus, notamment les collectifs de sans-papiers, surtout à partir de 1998. C'est en effet à cette date que les collectifs (notamment celui de Saint-Bernard) commencent à s'impliquer dans les initiatives européennes (à Cologne et à Vienne notamment) et à développer, par la voix de leurs porte-parole, un discours visant à « transporter » l'enjeu des régularisations dans un cadre européen.

De surcroît, l'ensemble des organisations de « sans » s'investissent dans des initiatives collectives, réunissant des acteurs hétérogènes, dont le point commun est de porter des thématiques critiques à haut niveau de généralité, relatives au processus de « mondialisation ».

A cet égard, la mobilisation contre l'AMI sera l'occasion de contacts soutenus entre les organisations de « sans » (notamment Droits devant et AC!) et d'autres associations à vocation plus directement transnationale, *via* la participation à la « Coordination nationale contre l'AMI ». Donc la mobilisation contre l'Accord apparaît bien comme le moment de constitution d'un système d'action qui va trouver son développement dans ATTAC et le mouvement « altermondialiste ». En effet, la Coordination contre l'AMI, créée en janvier 1998, rassemblera plus de 70 organisations, syndicats salariés ou paysans, partis politiques de gauche, mouvements de « sans », associations écologiques, rassemblements d'artistes, théâtres, journaux, etc. Cette diversité, où les organisations de « sans » jouent un rôle spécifiquement actif (notamment Droits devant !), préfigure un nouveau système d'action plus organisé. Celui-ci trouve sa première traduction dans le développement d'ATTAC, dans

lequel certaines organisations de « sans » (ACI, Droits devant) s'investissent fortement, investissement sur lequel on reviendra.

Le déplacement des cadres d'injustice

Mais ce « transport » de la mobilisation suppose certaines opérations discursives et cognitives : l'identification d'un sujet et d'un adversaire de la mobilisation, donc d'un cadre d'injustice renouvelé ; la construction d'enjeux adaptés à ce nouveau cadre, et la définition de formes d'investissement de cet espace élargi. Il est en effet communément admis, dans l'état actuel de la sociologie des mobilisations, que la constitution d'un système d'action du type de celui décrit précédemment ne s'opère pas seulement sur la base d'intérêts stratégiques convergents et de la mise en commun de ressources organisationnelles (ce qu'une application mécanique et « minimaliste » du modèle de la mobilisations des ressources pourrait laisser supposer), mais suppose également la construction d'un sens partagé et l'accord sur une définition de la situation. Il faut donc retracer les différentes dimensions de cet « alignement » des cadres (Snow et al., 1986), en étant là aussi attentif à l'historicité de ces opérations cognitives qui rendent possible la mobilisation contre l'AMI comme moment où cet alignement se parachève.

En premier lieu, la construction de la figure d'un nouvel adversaire découle du constat que l'Etat ne peut être la seule cible parce qu'il perd pour une grande partie ses attributions de souveraineté et ses marges de manoeuvre, sous l'effet de processus de « mondialisation », et, plus spécifiquement, d'europanisation. A la fois « derrière » et « au-dessus » de l'Etat, apparaîtraient alors de nouvelles instances de pouvoir, plus vastes et plus floues, qui ne sont plus localisables dans une structure de représentation unique et centralisée. Dans le vocabulaire employé par les porte-parole des différents groupes mobilisés sur des enjeux supranationaux, et leurs soutiens intellectuels, c'est le terme de « néo-libéralisme » qui synthétise cette nouvelle figure de l'adversaire (Théret, 1994).

La dénonciation du « néo-libéralisme » comme nouvelle force oppressive est déjà très prégnante dans les interprétations des grèves de décembre 1995⁵ : ces grèves ne viseraient pas à attaquer l'Etat, mais au contraire à le préserver contre les assauts d'un pouvoir supérieur. Cette interprétation est notamment formalisée par Pierre Bourdieu⁶. Ce cadrage extensif du conflit social de décembre 1995 influencera les perceptions des militants des organisations de « sans », comme en témoigne par exemple cette relecture *a posteriori* de la grève par un bulletin d'information édité par ACI :

« Le mouvement de décembre a exprimé avec force le refus de voir remis en cause les acquis sociaux fondamentaux, une indignation croissante face à la dégradation sans fin des conditions de vie qui plonge chaque jour davantage de personnes dans la misère, le chômage et la précarité. Nous n'en pouvons plus de ce libéralisme destructeur qui ravage nos vies du Nord au Sud. Les populations des sept pays les plus industrialisés connaissent les mêmes bouleversements : chômage massif, augmentation de l'inégalité de la distribution des revenus et forte baisse des revenus. Dans le tiers-monde, ce ne sont pas les plans d'ajustement structurels imposés par la Banque mondiale, le FMI et les élites locales qui permettront aux populations de sortir du chaos. En France, ce n'est pas encore le chaos mais la misère pour beaucoup et l'opulence pour quelques-uns »⁷.

⁵ Sur le moment de décembre 1995, voir la contribution de Jean-Gabriel Contamin à ce colloque.

⁶ Voir son intervention à la gare de Lyon durant les grèves : « Ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est la reconquête de la démocratie contre la technocratie : il faut en finir avec la tyrannie des 'experts', type Banque Mondiale ou FMI, qui imposent sans discussion les verdicts du nouveau Léviathan, 'les marchés financiers', qui n'entendent pas négocier mais 'expliquer' ; il faut rompre avec la nouvelle foi en l'inévitabilité que professent les théoriciens du libéralisme » (Bourdieu, 1998 : 31).

⁷ « Chômage, dette, guerre, ça suffit ! », document ACI, mai 1996.

On voit bien dans ce texte la tentative d'incarner le « pouvoir néo-libéral » dans des institutions physiquement localisables, ce qui permet d'accroître l'efficacité de la dénonciation : FMI, Banque Mondiale, ou encore les « marchés », seraient dans cette optique les relais du néo-libéralisme. Mais, l'ennemi néo-libéral a justement pour propriété d'être difficilement objectivable et localisable, tout en manifestant une puissance considérable. Les deux traits qui le caractérisent sont en effet la mobilité et une forme extrême, élargie, d'inégalité, mettant en jeu des *quantités* considérables : « c'est nous tous et toutes qui produisons les milliards que les financiers, toujours, plus voraces, font valser d'un bout à l'autre de la planète »⁸. L'avènement du néo-libéralisme équivaldrait alors à une extension tout aussi importante des phénomènes d'« exclusion », ici transportés au niveau planétaire. Michel Husson, économiste membre fondateur d'ACI et un des importateurs actifs des thématiques transnationales au sein de l'organisation, utilise d'ailleurs la métaphore de la « fracture planétaire » pour qualifier les effets de ce nouveau pouvoir⁹. Cette figure de l'adversaire apparaît de manière récurrente dans les discours critiques produits par les participants aux mobilisations à enjeux élargis, notamment lors du « contre-sommet » du G7, à Lyon, en 1996. Les organisations de « sans », et spécifiquement ACI, utilisent l'occasion fournie par cette rencontre pour recadrer et élargir leur discours. Les ateliers organisés à l'occasion du « contre-sommet » fournissent en effet l'opportunité d'un renouvellement du cadre d'injustice, comme en témoigne la déclaration inaugurale :

« Avec le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, le G7 met en place la mondialisation de l'économie, les privatisations, la déréglementation et le démantèlement des services publics. La gestion de la dette permet au G7 et au FMI de mettre l'économie des pays du Sud sous tutelle »¹⁰.

L'extension du cadre d'injustice est alors observable, en ce qui concerne ACI, dans l'élargissement du discours critique relatif au chômage produit par les membres de l'organisation présents à Lyon (militants syndicaux pour l'essentiel) :

« Face aux dirigeants des entreprises multinationales, aux banquiers qui dominent la planète (...), il convient de jeter les bases d'une autre société, réellement civilisée et démocratique (...). ACI souhaite et veut en être partie active »¹¹.

Cette extension de cadre autorise en retour une lecture différente de la situation française :

« En France, la politique néo-libérale a éclaté le monde du travail entre chômeurs, précaires, salariés du privé et salariés du public (...). Elle a mené une fraction de la population vers le chômage de longue durée, la pauvreté, l'exclusion »¹².

Dans ce processus général, le moment de la mobilisation contre l'AMI se singularise, en ce qu'il fournit alors une occasion particulièrement efficace aux militants d'ACI qui y participent de creuser ce nouveau discours et d'opérer un travail de « conscientisation » de l'association via la diffusion de textes fortement critiques à ce sujet :

« Dès que les ONG ont pu avoir connaissance du texte de l'AMI, elles ont fait savoir que le texte contenait des dispositions qui auraient de graves conséquences pour la vie quotidienne aussi bien du salarié que du chômeur (...). Les dangers potentiels de l'AMI étaient pratiquement aussi graves pour les pays riches du Nord que dans ceux du Sud (...). Après une campagne d'alerte, en sensibilisant les différentes composantes du

⁸ Tract ACI, décembre 1997.

⁹ Husson, 1996 : 95.

¹⁰ Document contre-sommet G7, 1 avril 1996.

¹¹ Contribution d'ACI 35 pour le sommet anti-G7, juin 1996.

¹² Position d'ACI par rapport au mouvement anti-G7, juin 1996.

'mouvement social' en France, il s'est constitué un collectif très large d'associations, de syndicats »¹³.

Les mobilisations contre l'AMI permettent donc la consolidation et le gain en précision de la figure du néo-libéralisme, nouvel adversaire des « sans ». Dans le même temps, l'extension de la figure de l'adversaire suppose une extension analogue du discours offensif contre l'adversaire :

« Les patrons ont besoin de salariés corvéables à merci (...), ils ont donc mis en place les structures nécessaires pour entretenir le chômage : les 'directoires internationaux' (FMI, OCDE, Banque mondiale, OMC) qui regroupent les représentants des multinationales et qui possèdent le véritable pouvoir sur l'ensemble de la planète. Qui n'ont pu se constituer qu'avec l'accord des gouvernements (...). L'AMI dévoile que nos gouvernants, nos politiques en général, sont les agents d'un pouvoir 'étranger': non pas d'un Etat étranger, mais des multinationales. Et pour nous, l'effet est le même que s'il s'agissait d'un Etat occupant : nos gouvernants sont les 'collaborateurs' de l'occupant, comme sont des 'collaborateurs' tous ceux qui font religion de libéralisme, briment les chômeurs alors que la richesse du pays permettrait facilement d'assurer à chacun une vie décente »¹⁴.

Dans le contexte de cette mobilisation, c'est donc bien d'un *recadrage* qu'il s'agit, comme le montre l'exemple d'AC !. Extension de cadre, pourrait-on dire, en suivant Snow. Ce type de phénomène est également repérable dans le discours d'autres organisations, comme en témoigne par exemple J-C. Amara (porte-parole de Droits devant), qui exprime on ne peut plus clairement ce projet de recadrage :

« Notre travail est de relier toutes les luttes engagées avec les sans-papiers, les sans-logis et les chômeurs pour le respect de l'égalité des droits. Mais il est aussi de relier ces luttes avec le problème de fond que constitue le libéralisme économique. Pourquoi avons-nous lutté, depuis deux ans, contre l'A.M.I., avec un certain succès d'ailleurs ? Parce que les gouvernements acceptent de plus en plus de faire allégeance aux pouvoirs économiques. Le pouvoir politique s'appuie aujourd'hui sur deux piliers : le pilier caritatif, d'un côté, de l'autre, le pilier répressif. D'un côté, on empêche tout juste les pauvres de "crever", de l'autre, on condamne des militants syndicaux, associatifs, on redéploie la police vers la banlieue. Or nous pensons que notre travail est, justement, d'aider les individus les plus démunis à sortir du cadre de la fatalité dans lequel ils sont enfermés et de les inciter à se tourner vers ces "sommets" où les décisions sont prises. Mais c'est un travail énorme ».

La mobilisation contre l'AMI n'est donc, de ce point de vue, pas « fondatrice » *stricto sensu*, mais se donne plutôt à voir comme une opportunité d'actualisation et d'intensification d'un travail cognitif et organisationnel préexistant¹⁵. L'investissement de plusieurs organisations de « sans », de façon concomitante, dans la fondation de l'organisation ATTAC constitue pour celles-ci le prolongement de cette nouvelle orientation critique. L'une des premières ambitions des fondateurs d'ATTAC est en effet de construire un discours critique adapté aux enjeux de la « globalisation », et de cerner plus précisément la figure du « néo-libéralisme ». En témoigne le texte fondateur d'Ignacio Ramonet, « Désarmer les marchés », paru dans *Le Monde diplomatique* en décembre 1997, qui synthétise les différentes dimensions de la critique du néo-libéralisme :

« La mondialisation du capital financier est en train de mettre les peuples en état d'insécurité généralisée (...). La mondialisation financière a d'ailleurs créé son propre

¹³ « L'AMI, un curieux ami qui vous veut du mal », document ACI, 25 septembre 1998.

¹⁴ « Collaborer ou résister », document ACI, collectif 19-20, 1998.

¹⁵ En ce sens, nous sommes assez proches des conclusions de Doug Mc Adam, dans *Political Process and the Development of Black Insurgency* (Mc Adam, 1982).

Etat (...) : il s'agit de la constellation FMI, Banque mondiale, OCDE, et OMC (...). Cet Etat mondial est un pouvoir sans société, ce rôle étant tenu par les marchés financiers et les entreprises géantes dont il est le mandataire avec comme conséquence que les sociétés réellement existantes, elles, sont des sociétés sans pouvoir », (Ramonet, 1997 : 1).

La plateforme constitutive d'ATTAC reprend cette thématique et la lie directement à la question de l'extension de la « précarité » et de la « pauvreté »¹⁶. De plus, dans la perspective développée par les textes fondateurs d'ATTAC, la figure de l'« exclu » connaît une importante extension : celui-ci n'est plus seulement la victime directe de la paupérisation causée par la « globalisation » (chômeurs du Nord, habitants des pays du Sud), mais le citoyen « ordinaire », qui perd la maîtrise de son avenir sous l'effet de ce processus, et, de ce fait, il est soumis à un *risque* permanent (Giddens, 1994) et croissant de précarisation. Du fait de cette extension de la figure de l'« exclu », (qui ne s'appliquait précédemment qu'aux groupes les plus précarisés –chômeurs, mal-logés, etc.) l'investissement dans ATTAC ouvre de nouvelles possibilités de « désingularisation » pour les organisations de « sans », à destination de groupes sociaux non touchés directement par des difficultés socio-économiques :

« Avec ATTAC, on voit se dessiner d'autres possibilités. Les gens qui rejoignent ATTAC ne sont, pas en majorité, les groupes qui sont dans les organisations [de « sans »]. Mais il y a la possibilité d'une construction commune, à travers l'idée que ça nous concerne tous, que l'on court tous des dangers »¹⁷.

Inversement, l'investissement croissant des organisations de « sans » dans une politique protestataire à enjeux élargis reconfigure leur discours public relatif aux mobilisations d'échelle nationale. Ainsi, le texte de l'« appel du Louvre », lancé par plusieurs associations de « sans » lors du « mouvement des chômeurs » de décembre 1997, est clairement marqué par un élargissement de la dénonciation. Celle-ci n'est plus seulement axée sur l'Etat (même si celui-ci reste, dans le contexte spécifique de la mobilisation, une cible privilégiée), mais sur des instances de pouvoir de plus grande taille. On retrouve la figure du « libéralisme » et l'extension du cadre d'injustice qui se manifesterà de façon plus nette et systématique dans le contexte de la mobilisation contre l'AMI :

« Le libéralisme est une doctrine qui revendique l'inégalité comme principe fondateur et l'accroissement des inégalités dans la société comme choix politique (...). Nous l'accusons de conduire des millions d'êtres humains à la misère voire à la mort (...). Comme nous l'avons commencé en 97 pendant les marches européennes, nous voulons emprunter ce chemin avec tous ceux en Europe et dans le monde qui ont décidé de se mettre en marche »¹⁸.

De fait, il semble bien que les thématiques portées par la Coordination contre l'AMI, par ATTAC et, au delà, par les mobilisations sur des enjeux transnationaux, connaissent une importante diffusion au sein des organisations de « sans », et notamment d'AC!, à partir de 1997-1998, notamment par la voie des militants syndicaux fondateurs qui s'investissent de manière croissante dans ATTAC. Ainsi, pour ne prendre que le cas de cette organisation, la place accordée aux « activités internationales » dans les bulletins de liaison de l'organisation est croissante à partir de 1998-1999. L'investissement dans ATTAC est alors présenté comme un axe essentiel de la politique de l'organisation. Cette perception favorable semble être partagée, d'après les quelques éléments que l'on a pu recueillir, par les responsables des

¹⁶ « Au nom de la modernité, 1500 milliards de dollars vont et viennent chaque jour sur les marchés des changes à la recherche d'un profit instantané, sans rapport avec l'état de la production et du commerce des biens et services. Une telle évolution a pour conséquence l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté » : Plateforme d'ATTAC, 3 juin 1998.

¹⁷ Entretien avec un membre fondateur d'AC!, sociologue et militant syndical (octobre 1999).

¹⁸ « Appel du Louvre », document AC!, 20 décembre 1997.

collectifs locaux. Elle est cependant ambivalente. Les militants des collectifs locaux reconnaissent l'importance d'une initiative comme ATTAC, tout en pointant leur « distance » (physique et cognitive) par rapport à celle-ci :

« On a des liens très lointains avec ATTAC. C'est intéressant, mais c'est des grands débats. On ne peut pas tout faire, nous on préfère se concentrer sur le terrain, la réalité concrète »¹⁹.

« ATTAC, ça réunit pas mal de monde, ça fait du bruit, mais c'est quand même un truc intellectuel, sans vraiment de force militante. C'est distant de nos préoccupations. Mais ça a le mérite d'exister »²⁰.

Ces témoignages montrent la difficulté d'une « conscientisation » à des enjeux élargis²¹, et la difficulté d'élaboration d'une nouvelle « théorie du pouvoir »²² adaptée aux évolutions de la structure des opportunités politiques. Cette nouvelle « théorie du pouvoir », dont on a retracé brièvement les principales caractéristiques, soulève en effet d'importantes difficultés pratiques. Comment, en effet, lutter contre un pouvoir non localisé, non centralisé, non délimitable ? Le glissement repéré par les critiques du néo-libéralisme pourrait alors s'apparenter à une inversion, un « retour en arrière » par rapport à la thèse de Charles Tilly sur la constitution historique d'un lien fort, et institutionnalisé, entre Etat et mobilisations²³. Ce point est du reste souligné par les analystes critiques du néo-libéralisme, dont Daniel Bensaid :

« On ne croit plus les discours des présidents et des ministres qui font le contraire de qu'ils avaient annoncé. On ne sait plus qui est responsable de quoi et où se trouvent les centres de décision réels, éclatés entre le niveau de l'Etat national, celui de la commission de Bruxelles (et demain peut-être de la Banque centrale européenne), voire celui des prérogatives déléguées à des institutions internationales telles que l'OMC. Si la puissance impersonnelle des mystérieux 'marchés financiers' s'impose comme une fatalité, il n'y pas à s'étonner de la crise de la représentation et de la perte de substance démocratique de l'espace public »²⁴.

Face à cette déstructuration des représentations du pouvoir, il s'agit alors d'inventer de nouvelles « stratégies du proche » (Thévenot, 1999). Les tentatives d'europanisation menées par les organisations de « sans » évoquées précédemment peuvent alors être interprétées comme une façon de combiner la reconnaissance de l'éclatement des cadres traditionnels de la conflictualité et le maintien d'une proximité physique et symbolique relative, même si les institutions européennes présentent aux yeux des militants une forte opacité.

De même, la mobilisation contre l'AMI apparaît comme un point de connexion entre différents niveaux de mobilisation, et entre différents types de cadrage. En ce sens, elle est

¹⁹ Entretien avec un membre du collectif AC ! Saint-Nazaire, chômeur (avril 1999).

²⁰ Entretien avec une membre du collectif AC ! Lille, chômeuse (mars 1999).

²¹ Voir sur ce point les remarques éclairantes d'Anthony Giddens sur la « conscience de la modernité » et la « distanciation spatio-temporelle » (Giddens, 1994 : 23 sq).

²² Boltanski, 1993 : 91 sq.

²³ Tilly, 1978. Ce problème a d'ailleurs été formalisé dans l'ouvrage récent d'Antonio Negri et Michael Hardt, *Empire*. Ce travail, qui se présente lui-même comme un « manifeste du Parti communiste pour le XXIème siècle », vise à tirer les conséquences du processus de globalisation économique et politique pour les mobilisations. Il s'agirait alors pour les groupes mobilisés d'inventer de nouvelles stratégies de résistance à la « forme impériale » de la globalisation, en son sein, et en suivant ses mouvements de « déterritorialisation » : à la nouvelle localisation du pouvoir devrait donc correspondre une nouvelle stratégie.

²⁴ Bensaid, 1997 : 98. Voir aussi les remarques de l'économiste Michel Husson, (membre d'AC !) dans *Misère du capital* « Cette évolution [la globalisation] ne s'accompagne pas de l'émergence d'un 'Etat mondial' dont la sphère de compétence croîtrait harmonieusement à mesure que s'étendrait la mondialisation. (...) il n'existe à l'heure actuelle aucun Etat ou institution qui soit en mesure d'assurer pleinement une fonction de régulation des monnaies à l'échelle mondiale (...) ce décalage entre le territoire du capital et ses institutions est en partie comblé par le rôle croissant joué par des institutions comme le FMI, la Banque mondiale, ou la nouvelle OMC » (Husson, 1996 : 125).

« fondatrice », mais plutôt en un certain sens de nouvelles difficultés : celles qui consistent à assumer cette tension entre « local » et « global », reformulation de la distorsion classique entre singularité et généralité. En ce que ce contexte de mobilisation joue un rôle de « passerelle », de pivot, entre deux systèmes d'action, et de catalyseur de dispositions à l'internationalisation plus ou moins latentes, et par ses prolongements également, le « moment AML » est bien d'une importance spécifique dans l'histoire du mouvement altermondialiste.

BIBLIOGRAPHIE :

- Christophe AGUITON, Robert CREMIEUX, « Les marches européennes », *Politique, la revue*, 5, 1997.
- Christophe AGUITON, Daniel BENSARD, *Le retour de la question sociale*, Lausanne, Page deux, 1997.
- Luc BOLTANSKI, *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié, 1993. Pierre BOURDIEU, « Contre la destruction d'une civilisation », repris dans *Contre-feux*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1998.
- Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens », in Pierre FAVRE (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990.
- Susan GEORGE, *La mondialisation libérale*, Paris, Grasset, 2002.
- Anthony GIDDENS, *Les conséquences de la modernité* (trad. fr.), Paris, L'Harmattan, 1994.
- Michael HARDT, Antonio NEGRI, *Empire*, Paris, Exils, 2000.
- Stephen HILGARTNER et Charles BOSK, « The rise and fall of social problems », *American Journal of Sociology*, vol. 94, 1988.
- Michel HUSSON, *Misère du capital. Une critique du néo-libéralisme*, Paris, Syros, 1996.
- Doug IMIG, Sydney TARROW, « Political contention in a europeanising polity », *West European Politics*, 4 (23), octobre 2000
- Pierre LEFEBURE, Eric LAGNEAU, *La spirale de Vilvorde. Médiatisation et politisation de la protestation*, *Cahiers du CEVIPOF*, 22, janvier 1999.
- Doug Mc ADAM, *Political process and the development of Black insurgency*, Chicago, University of Chicago Press, 1982.
- Gary MARKS, Doug Mc ADAM, « On the relationship of political opportunities to the form of collective action : the case of the European union », in Donatella DELLA PORTA, Hanspeter KRIESI, Dieter RUCHT (eds.), *Social movements in a globalizing world*, Basingstoke, Mc Millan, 1999.
- Michel OFFERLE, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Monchrestien, 1998.
- Ignacio RAMONET, « Désarmer les marchés », *Le Monde diplomatique*, décembre 1997.
- David SNOW, Robert BENFORD, "Master frames and cycles of protest", in Aldon MORRIS, Carol MUELLER (eds.), *New frontiers in social movement theory*, New Haven, Yale University Press, 1992.
- David SNOW et al., « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation », *American sociological review*, 51, août 1986.
- Bruno THERET, « Rhétorique économique et action politique. Le néo-libéralisme comme fracture entre la finance et le social », in Pascal PERRINEAU (dir.), *L'engagement politique : déclin ou mutation ?*, Paris, Presses de Sciences po, 1994.
- Laurent THEVENOT, « Faire entendre une voix. Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », *Mouvements*, 3, mars-avril 1999.
- Charles TILLY, *From mobilization to revolution*, London, Addison and Wesley, 1978.